

DÉCISION N° 000 696 /26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/tgb du 24 JUIL 2026
portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00000055/AONO
/MINEE/CIPM/2026 du 28 mai 2026 pour les travaux de construction d'une (01) adduction d'eau
potable par pompage au fil du soleil dans la localité d'OLEMBE, commune de BENGBIS,
Département du DJA et LOBO, Région du Sud (en procédure d'urgence).

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu La circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°0000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics ;

Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31/12/2025 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres National Ouvert N°00000055/AONO/MINEE/CIPM/2026 du 28 mai 2026 ;

Considérant le procès-verbal N°00000056/L/MINEE/CIPM/2026 du 09 juillet 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

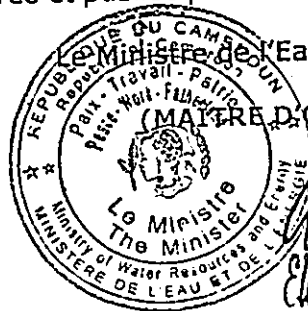
Considérant le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00000055/AONO/MINEE/CIPM/2026 du 28 mai 2026.

DECIDE:**Article 1^{er}:** Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre-commande relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°00000055/AONO/MINEE/CIPM/2026 du 28 mai 2026.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GROUPEMENT PICAM SCE/RT WATER SOLUTION	26 626 913	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-**Ampliations :**

MINISTRE
D'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
ARV
VÉRIFICATION



Eloundou Essomba Gaston